

Mazé, Armelle  
armelle.maze@inrae.fr  
INRAE UMR SADAPT, Université Paris Saclay, France  
Forum Origine, Diversité et Territoires  
Plenary session 2

## **Indications géographiques dans le contexte des transitions agroécologiques : réenvisager l'ancrage territorial et le patrimoine alimentaire**

### **Résumé**

Cette communication vise à proposer, sur la base d'une extension des cadres IAD/SES développés par E. Ostrom (2009) et en conceptualisant les "indications géographiques comme des biens communs de la connaissance" (Mazé 2003), une vue d'ensemble des principaux défis auxquels sont confrontées les indications géographiques dans le contexte des transitions agroécologiques et des nouvelles préoccupations sociétales liées à la biodiversité et à la préservation des paysages, au bien-être animal et à l'autonomie alimentaire, ainsi qu'à la préservation du patrimoine alimentaire et à l'adoption de régimes alimentaires plus sains et plus durables pour les consommateurs. Au cours des dernières décennies, le développement des IG dans le monde a fait l'objet de nombreuses controverses au sein de l'arène commerciale internationale, telle que l'OMC, ainsi que dans le cadre d'accords commerciaux internationaux bilatéraux entre l'UE et des pays tiers. Les débats se sont concentrés sur le concept de "terroir" et ses fondements scientifiques, et il est aujourd'hui étroitement lié à des produits dont la réputation auprès des consommateurs est forte et bien établie, tels que le vin de Bordeaux ou de Champagne, le fromage de Comté ou de Roquefort sur les marchés internationaux. Le développement des IG reflète également leur fort ancrage territorial et l'attachement des communautés locales à leur territoire et à leur patrimoine agricole et alimentaire. Malgré l'importance croissante des marques privées, la réputation de qualité de nombreux produits agricoles et alimentaires n'est pas remise en cause.

Malgré l'importance croissante des marques privées, la réputation de qualité de nombreux produits agricoles et alimentaires reste, pour de nombreux consommateurs européens, étroitement liée à leurs noms géographiques, qui reflètent leur typicité spécifique et leur ancrage territorial, et qui font partie du patrimoine culturel alimentaire, nous développerons l'idée que, loin d'être statique, le concept de terroir étroitement lié aux SIG doit être considéré comme un processus dynamique de coévolution entre leurs ressources agro-écologiques (en relation avec la durabilité des systèmes socio-écologiques) et les demandes sociétales, à la fois au niveau des consommateurs et des communautés locales en termes de développement territorial. La question est de savoir quelle pourrait être la contribution des indications géographiques (IG) face à ces nouveaux défis sociétaux et pour soutenir des modèles agricoles plus diversifiés, et dans le cadre d'une vision renouvelée du patrimoine agricole et alimentaire.

Depuis les années 1960, les indications géographiques, et en particulier en France les Signes officiels de la Qualité et de l'Origine (SIQO), ont joué un rôle pionnier dans le maintien de systèmes de production diversifiés et de grande valeur ayant un impact positif sur la biodiversité, le bien-

être des animaux et la gestion des paysages dans un contexte d'intensification et de modernisation rapides de l'agriculture.

L'extension au niveau de l'UE des systèmes d'IGP et d'AOP (règlement CEE 2081/92 et révision du règlement UE 1151/2012) apparaît comme une reconnaissance de la contribution des SIG à la création de valeur et au développement territorial durable, et comme une pierre angulaire de la stratégie de l'UE en matière de commerce international. En raison de cette reconnaissance croissante par les consommateurs et la demande du marché, un effet secondaire possible de la reconnaissance des IG est lié à l'incitation, pour les acteurs locaux, d'une augmentation de la production et de ses contreparties avec une intensification possible des méthodes de production et un impact environnemental négatif potentiel sur la durabilité des systèmes socio-écologiques, qui doivent être soigneusement anticipés.

Plus récemment, les IG ont été de plus en plus remises en question par la multiplication des labels environnementaux privés ou publics concurrents, y compris le label biologique, et les améliorations qualitatives du marché, mais aussi par l'impact du changement climatique et la maturité de la vigne qui ont stimulé une réflexion collective sur une évolution des règles de production au sein des AOP-IGP (Ollat et al ; 2019 ; Ruggieri et al. 2023), Suite à la loi EGALIM en 2018, le développement des IG est maintenant soumis à l'adoption de mesures plus respectueuses de l'environnement.

Les trois solutions alternatives explorées pour faciliter cette adoption sont : i) l'adoption de dispositions agro-environnementales (DAE) dans le code des spécifications ; ii) l'adoption obligatoire d'une certification environnementale, telle que HVE ou autre ; iii) ou l'adoption de mesures collectives volontaires par les groupes collectifs d'AOP ou d'IGP.

À un niveau plus fondamental, cela nécessite un changement collectif et systémique à la fois dans la perception par les producteurs d'IG des orientations stratégiques qui doivent être modifiées pour mieux s'adapter à ces nouveaux défis sociétaux vers des systèmes socio-écologiques et des paysages plus durables (Ostrom, 2009), et dans la manière dont l'action collective peut devenir un facilitateur de ces transitions agroécologiques et des réponses aux nouveaux défis sociétaux vers un développement territorial plus durable.

#### Bibliographic references

- Mazé A. (2023) Geographical Indications as Global Knowledge Commons. Ostrom's law on common intellectual property and collective action. *Journal of Institutional Economics*,
- Ollat, N., Touzard, J., & Van Leeuwen, C. (2016). Climate Change Impacts and Adaptations: New Challenges for the Wine Industry. *Journal of Wine Economics*, 11(1), 139-149.
- Ostrom E. (2009) A general framework for analysing the sustainability of social ecological systems, *Science*, 419, 325.
- Ruggieri F., Coulon-Leroy, C. Mazé A. (2023) How can collective action support the agroecological transitions in geographical indications vineyards? *Insights from the Loire Valley Area, sustainability*, 15, 12, 9371.

Mots-clés : Agriculture, Biodiversité, Diversification, Durabilité, Innovation, Politique, Qualité, Résilience, Système alimentaire

Mots clés secondaires \*Agroécologie, Approche territoriale, Diversité culturelle, Gastronomie, Inclusion sociale, Indication géographique, Patrimoine, Paysage, Petits producteurs, Processus participatif, Réseau, Savoir-faire traditionnel, Sécurité alimentaire, Stratégies de valorisation, Certification et labellisation, Tourisme durable